

FCP MAGHREBIA MODERE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA MODERE », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2013, ainsi que l'état des résultats et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013 et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers, qui font apparaître un actif net de 4 319 423 D et une valeur liquidative égale à 1^D,857 la part, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Gestionnaire, L'UNION FINANCIERE est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA MODERE » arrêtée au 31 Décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94 – 117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Nous avons également, conformément aux dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Tunis, le 23 mars 2014

Le Commissaire Aux Comptes :
Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2013	31/12/2012
AC 1-Portefeuille-titres		3 456 232,486	2 936 757,884
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	2 164 382,594	1 832 189,801
b-Obligations et valeurs assimilées	2	1 291 849,892	1 104 568,083
AC 2 -Placements monétaires et disponibilités		879 952,051	744 226,012
a-Disponibilités	3	879 952,051	744 226,012
AC3-Créances d'exploitation	4	6 842,064	5 602,117
TOTAL ACTIF		4 343 026,601	3 686 586,013
PASSIF			
P A 1 -Opérateurs créditeurs	5	17 858,890	14405.672
P A 2 -Autres créditeurs divers	6	5 744,916	4381.330
TOTAL PASSIF		23 603,806	18 787,002
CP 1-Capital	7	4 239 809,097	3 623 069,934
CP 2- Sommes distribuables		79 613,698	44 729,077
a-Sommes distribuables de l'exercice	8	79 613,698	44 729,077
ACTIF NET		4 319 422,795	3 667 799,011
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 343 026,601	3 686 586,013

ETAT DES RESULTATS
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
PR 1- Revenus du portefeuille-titres	9	131 173,670	81 944,660
a-Dividendes		67 354,796	42 704,160
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		63 818,874	39 240,500
PR 2- Revenus des Placements monétaires	10	24 717,275	18 134,459
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENT		155 890,945	100 079,119
CH1 - Charges de gestion des placements	11	- 66 349,303	- 52 036,859
REVENU NET DES PLACEMENTS		89 541,642	48 042,260
CH2- Autres charges	12	- 10 005,609	- 8 407,033
RESULTAT D'EXPLOITATION		79 536,033	39 635,227
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation		77,665	5 093,850
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		79 613,698	44 729,077
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation(annulation)	-	77,665	- 5 093,850
Variation des +/- values potentielles sur titres	-	127 706,698	8 169,666
Plus(ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	50 313,922	12 196,789
Frais de négociation des titres	-	1 913,144	- 1 064,021
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-100 397,731	58 937,661

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
<u>AN 1 -Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	- 100 397,731	58 937,661
a-Résultat d'exploitation	79 536,033	39 635,227
b-Variation des +/- values potentielles sur titres	- 127 706,698	8 169,666
c-Plus(ou moins) values réalisées sur cession de titres	- 50 313,922	12 196,789
d-Frais de négociation de titres	- 1 913,144	- 1 064,021
<u>AN 2 - Distribution de dividendes</u>	-	-
<u>AN 3 -Transactions sur le capital</u>	752 021,515	626 006,212
a-Souscriptions	834 192,622	2 023 673,439
Capital	438 048,389	1 035 799,100
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	393 109,499	887 015,483
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	3 034,734	100 858,856
Droits d'entrée	-	-
b-Rachats	- 82 171,107	-1 397 667,227
Capital	- 43 319,509	- 714 987,426
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	- 37 571,694	- 611 799,698
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	- 1 279,904	- 70 880,103
Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	651 623,784	684 943,873
<u>AN 4- Actif net</u>		
a- en début d'exercice	3 667 799,011	2 982 855,138
b- en fin d'exercice	4 319 422,795	3 667 799,011
<u>AN 5 -Nombre de parts</u>		
a- en début d'exercice	1 931 700,155	1 610 888,481
b- en fin d'exercice	2 326 429,035	1 931 700,155
VALEUR LIQUIDATIVE	1,857	1,899
AN 6- TAUX DE RENDEMENT	-2,21%	2,54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT MAGHREBIA MODERE :

FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds commun de placement de type mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 09/03/2005, sous le N°08-2005, le fonds a été constitué le 29 Juillet 2005, sa durée de vie est de 50 ans à compter de la date d'ouverture au public soit le 23 janvier 2006.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA MODERE est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144068/A/N/N/000.

Le capital initial s'élève 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances Maghrébia.

FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA MODERE a été destiné à être exclusivement un support à des contrats d'assurance vie en unité de compte ASSURANCES MAGHREBIA VIE. Suite à la décision du CMF n° 07-2009 du 25 Mars 2009 l'UNION FINANCIERE a obtenu l'agrément pour la distribution des parts de ce fonds en tant que produit de placement financier classique.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les comptes de FCP MAGHREBIA MODERE sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telles que fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers comprennent :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :

La comptabilité de FCP MAGHREBIA MODERE est tenue à partir de 01/01/2009 au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS, en remplacement du logiciel IDEE-SICAV.

Avec le nouveau logiciel, les mouvements de souscription et de rachat du capital effectués au cours de l'exercice sont comptabilisés à la valeur nominale, alors qu'ils étaient auparavant enregistrés à la valeur liquidative arrêtée à la clôture de l'exercice précédent.

Le nouveau logiciel ne permet pas ainsi de défalquer le capital de début d'exercice et la quote-part dans les sommes non distribuables de l'exercice en cours.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

3. EXERCICE SOCIAL :

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4. UNITE MONETAIRE :

Les comptes de FCP MAGHREBIA MODERE sont libellés en Dinar Tunisien.

5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

- Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon, pour les titres admis à la cote.
- Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV obligataires. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.
- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.
Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres SICAV obligataires correspond à la valeur liquidative à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

5.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires sont constitués de Bons de Trésor Assimilables et des emprunts obligataires émis par les sociétés. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

5.4. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements, à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5.5. CHANGEMENT DE PRESENTATION POUR LES BESOINS DE COMPARABILITE

Au 31 Décembre 2013, le fonds a procédé au changement de la présentation des comptes de créditeurs (Redevances CMF, rémunération CAC et autres) sous la rubrique PA2 « Autres créditeurs divers ». Ces comptes étaient logés sous la rubrique PA1 « Opérateurs créditeurs ».

Ce changement a pour objectif l'amélioration de l'intelligibilité de l'information présentée.

Les informations relatives à l'exercice précédent ont été reclassées de la même manière et ce pour des besoins de comparabilité.

II. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

1. ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Actions	Qté	P.R.U	Coût d'acquisitions	Cours au 31/12/2013	Valeur boursière au 31/12/2013	% Actif net
AB AN J 12062013	130	26,930	3 500,900	28,740	3 736,200	0,09%
ADWYA	12 785	5,125	65 523,770	6,936	88 676,760	2,05%
AMEN BANK	1 350	28,015	37 819,768	30,728	41 482,800	0,96%
AMS	2 896	8,003	23 177,610	6,591	19 087,536	0,44%
ARTES	21 216	6,811	144 508,116	6,448	136 800,768	3,17%
ASSAD	7 992	8,113	64 840,900	6,971	55 712,232	1,29%
ATB	13 962	4,953	69 158,973	4,113	57 425,706	1,33%
ATL	6 565	3,466	22 752,056	2,396	15 729,740	0,36%
ATTIJARI BANK	3 653	14,089	51 466,191	16,248	59 353,944	1,37%
ATTIJARI LEASING	905	32,730	29 620,850	24,990	22 615,950	0,52%
BIAT	805	63,850	51 399,100	60,200	48 461,000	1,12%
BT	13 200	7,054	93 107,344	9,197	121 400,400	2,81%
CARTHAGE CEMENT	44 110	2,060	90 861,287	3,329	146 842,190	3,40%
CIL	2 617	17,395	45 523,460	13,910	36 402,470	0,84%
ENNAKL AUTOMOBILES	12 600	9,996	125 943,381	9,947	125 332,200	2,90%
ESSOUKNA	3 956	9,243	36 563,678	8,273	32 727,988	0,76%
GIF	10 361	4,044	41 896,979	4,143	42 925,623	0,99%
MONOPRIX	4 648	17,622	81 905,367	23,477	109 121,096	2,53%
NEW BODY LINE (AA)	5 895	8,066	47 551,195	6,808	40 133,160	0,93%
ONE TECH HOLDING (AA)	31 190	6,500	202 735,000	6,483	202 204,770	4,68%
PGH	16 752	6,141	102 870,126	5,206	87 210,912	2,02%
SFBT	11 780	9,224	108 660,377	13,293	156 591,540	3,63%
SIMPAR	2 877	31,172	89 681,667	61,853	177 951,081	4,12%
SPDIT	3 497	6,463	22 599,696	7,748	27 094,756	0,63%
TELNET HOLDING	3 910	5,965	23 322,250	5,733	22 416,030	0,52%
TL	1 328	24,287	32 253,610	21,000	27 888,000	0,65%
TPR	14 815	4,438	65 748,946	4,261	63 126,715	1,46%
TUNINVEST	250	6,250	1 562,500	10,302	2 575,500	0,06%
TUNIS RE	3 135	8,203	25 716,768	9,092	28 503,420	0,66%
UIB	5 551	14,249	79 093,892	13,504	74 960,704	1,74%

TOTAL ACTIONS			1 881 365,757		2 074 491,191	48,03%
----------------------	--	--	----------------------	--	----------------------	---------------

NBL DA 1/45 161213	5 895	0,179	1 055,205	0,140	825,3	0,02%
--------------------	-------	-------	-----------	-------	-------	-------

TOTAL DROITS			1 055,205		825,300	0,02%
---------------------	--	--	------------------	--	----------------	--------------

TOTAL			1 882 420,962		2 075 316,491	48,05%
--------------	--	--	----------------------	--	----------------------	---------------

Titres OPCVM

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	353	102,569	36 206,736	102,679	36 245,687	0,84%
SICAV BH OBLIGATAIRE	192	102,723	19 722,816	102,563	19 692,096	0,45%
TUNISO EMIRATIE SICAV	320	102,956	32 946,044	103,526	33 128,320	0,77%

TOTAL OPCVM			88 875,596		89 066,103	2,06%
--------------------	--	--	-------------------	--	-------------------	--------------

TOTAL			1 971 296,558		2 164 382,594	50,11%
--------------	--	--	----------------------	--	----------------------	---------------

2. OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Obligations	Qté	P.R.U	Coût d'acquisitions	Valeurs au 31/12/2013	% Actif net
-------------	-----	-------	---------------------	-----------------------	-------------

Emprunts d'Etat

BTA 5.5% MARS 2019	100	1 023,000	102 300,000	105 868,219	2,45%
BTA 5.6% AOÛT 2022	180	980,533	176 496,000	179 633,227	4,16%
BTA 6.75-07/2017	25	992,590	24 814,750	25 458,312	0,59%
BTA 7-02/2015	50	1 017,130	50 856,500	53 364,993	1,23%
BTA 8.25-07/2014	48	1 000,000	48 000,000	49 527,584	1,15%

TOTAL I			402 467,250	413 852,335	9,58%
----------------	--	--	--------------------	--------------------	--------------

Emprunts de Sociétés

ATL 2009/3	300	20,000	6 000,000	6 001,348	0,14%
ATL 2010-1	600	40,000	24 000,000	24 405,962	0,57%
ATL 2013-1	1 500	100,000	150 000,000	155 678,466	3,60%
ATTIJARI BANK 2010	600	71,428	42 856,800	44 567,456	1,03%
ATTIJARI LEASING 2012-2	1 000	85,715	85 715,000	85 883,330	1,99%
BTK 2012-1	1 400	85,715	120 001,000	120 779,790	2,80%
CIL 2012/1	750	80,000	60 000,000	62 193,534	1,44%
CIL 2012-2	1 000	100,000	100 000,000	104 459,178	2,42%
EMPRUNT SUBORDONNÉ TL 2013	1 500	100,000	150 000,000	155 615,342	3,60%
HANNIBAL LEASE 2010/1	400	40,000	16 000,000	16 362,696	0,38%
HL 2009/2	1 000	20,000	20 000,000	20 236,274	0,47%
TL 2010-1	1 000	40,000	40 000,000	40 952,548	0,95%
UIB 2009-1	500	80,000	40 000,000	40 861,633	0,95%

TOTAL II			854 572,800	877 997,557	20,33%
-----------------	--	--	--------------------	--------------------	---------------

TOTAL I + II			1 257 040,050	1 291 849,892	29,91%
---------------------	--	--	----------------------	----------------------	---------------

Le cout d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2013 à 3 228 336,608 DT contre 2 594 792,717 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 633 543,891 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	687 598,730
Actions Sicav	82 617,468
Emprunts de sociétés	300 000,000
Total	1 070 216,198

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi

	Coût d'acquisition	Prix de cession	moins values realisées
Actions et droits	188,500.075	138,391.640	- 50,108.435
Actions Sicav	121,816.632	121,611.145	- 205.487
Emprunts de sociétés*	126,355.600	0.000	0.000
Total	436,672.307	260,002.785	- 50,313.922

* Il s'agit des remboursements d'emprunts.

3. DISPONIBILITES

Les disponibilités du fonds en banques s'élèvent au 31/12/2013 à 879 952,051 DT, soit 20,37 % de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires pour 6 842,064 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 23 603,806 DT le taux d'emploi en liquidité est ramené à 19,98 % de l'actif net.

4. CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 6 842,064 DT contre 5 602,117 DT au 31/12/2012 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires.

5. OPERATEURS CREDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 17 858,890 DT contre 14 405,672 DT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Gestionnaire	15 089,205	12 167,272
Dépositaire	2 769,685	2 238,400
TOTAL	17 858,890	14 405,672

6. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5 744,916 DT contre 4 381,330 DT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Conseil du marché financier (CMF)	405,296	426,456
CAC	5 017,704	3 742,250
Publication	99,424	50,000
ETAT	222,492	162,624
TOTAL	5 744,916	4 381,330

7. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
Montant	3 623 069,934
Nombre de titres	1 931 700,155
Souscriptions réalisées	
Montant	438 048,389
Nombre de titres émis	438 048,389
Rachats effectués	
Montant	43 319,509
Nombre de titres rachetés	43 319,509
<u>Capital au 31-12-2013</u>	
Montant ⁽²⁾	4 017 798,814
Nombre de titres ⁽¹⁾	2 326 429,035

(1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millième de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.

(2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments, le capital s'établit à 4 239 809,097 DT.

	(2)	4 017 798,814
Résultat 2012 capitalisé		44 729,077
Régularisation du résultat 2012 capitalisé		1 677,165
Variation des différences d'estimation		-127 706,698
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres		-50 313,922
Régularisation des sommes non distribuables		355 537,805
Frais de négociation		- 1 913,144
Capital au 31/12/2013		4 239 809,097

8. SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA MODERE est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2013 un montant de 79 613,698 DT contre 44 729,077 DT au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Résultat distribuable	79 536,033	39 635,227
Régularisations	77,665	5 093,850
TOTAL	79 613,698	44 729,077

9. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31/12/2013 un montant de 131 173,670 DT contre 81 944,660 DT au 31/12/2012 et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
<u>Dividendes</u>		
des actions admises à la cote	62 622,690	38 062,990
des titres OPCVM	4 732,106	4 641,170
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Intérêts BTA	19 781,991	19 836,174
Intérêts obligations sociétés	44 036,883	19 404,326
TOTAL	131 173,670	81 944,660

10. NOTE SUR LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRE

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 24 717,275 DT contre 18 134,459 DT au 31/12/2012 et correspond aux intérêts sur les avoirs bancaires.

11. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA MODERE.

Le total de ces charges s'élève à 66 349,303 DT, contre 52 036,859 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	55 366,526	43 501,242
Rémunération du dépositaire	10 982,777	8 535,617
TOTAL	66 349,303	52 036,859

12. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 10 005,609 DT, contre 8 407,033 DT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Redevance CMF	4 276,369	3 369,076
Honoraires CAC	5 442,254	4 752,120
Publicité et publication	100,010	100,284
Commissions bancaires	3,108	3,983
Impôts et taxes	183,868	181,570
TOTAL	10 005,609	8 407,033

13. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERTINENTS

Données par part	2013	2012
Revenus des placements	0,067	0,052
Charges de gestion des placements	-0,029	-0,027
Revenus net des placements	0,038	0,025
Autres charges	-0,004	-0,004
Résultat d'exploitation	0,034	0,021
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,003
Sommes distribuables de l'exercice	0,034	0,023
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,055	0,004
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,022	0,006
Frais de négociation	-0,001	-0,001
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation	-0,077	0,010
Résultat net de l'exercice	-0,043	0,031
Droits d'entrée	0,000	0,000
Droits de sortie	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,077	0,010
Régularisation du résultat non distribuable	0,153	0,142
Sommes non distribuables	0,076	0,152
Valeur liquidative	1,857	1,899

Ratios de gestion des placements	2013	2012
charges de gestion des placements / actif net moyen	1,56%	1,55%
autres charges / actif net moyen	0,23%	0,25%
résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,87%	1,18%

L'actif net moyen étant arrêté à 4 256 681,601 DT.

III. OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

1. AVEC LE GESTIONNAIRE DU FONDS

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA MODERE, moyennant une commission de gestion de 1,1 % calculée hebdomadairement, sur la base de l'actif net et payée trimestriellement.

2. AVEC LE DEPOSITAIRE DU FONDS

L'UIB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA MODERE perçoit :

- Une commission globale hors taxes égale à 0,2% par an de l'actif net du FCP ;
- Commission de droit de garde hors taxes égale à 0,2% par an de l'actif net du FCP avec un maximum de 150 DT HT ;
- Une commission sur encaissement de dividende de 1% avec un minimum de 0,200 DT par valeur.